

IRAK



22 décembre 2016



Les disparus de la guerre civile kurde

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. La guerre civile et les disparitions	3
1.1. Les forces en présence	3
1.2. Les disparitions : contexte et acteurs.....	4
2. La mobilisation populaire	5
2.1. Les manifestations.....	5
2.2. Les revendications des familles	6
3. L’opacité des autorités sur la question	6
3.1. Tentatives parlementaires avortées.....	6
3.2. Un gouvernement qui fuit ses responsabilités.....	7
Bibliographie.....	9

Résumé

Pendant la guerre civile entre le PDK et l’UPK de 1994 à 1998, des centaines de personnes, peshmergas comme civils, ont disparu. Aujourd’hui leurs familles réclament au gouvernement la vérité sur leur sort mais les autorités sont réticentes à faire la lumière sur cette affaire.

Abstract

During the civil war between the KDP and the PUK from 1994 to 1998, hundreds of people, both peshmergas and civilians, went missing. Nowadays, their families demand the truth on their faith but the authorities are unwilling to shed light on this case.

Nota : Les traductions des citations en langues étrangères sont assurées par la DIDR.

En 1991, la région du Kurdistan d'Irak devient *de facto* autonome, conséquence de la résolution 688 qui instaure une zone d'exclusion aérienne au-dessus du Kurdistan d'Irak et qui interdit à l'armée irakienne de pénétrer dans la région¹. Les deux partis principaux, le Parti Démocratique du Kurdistan (*Partiya Demokrat a Kurdistanê*, PDK) de Massoud Barzani et l'Union Patriotique du Kurdistan (*Yekîtiya Nîştimanî ya Kurdistanê*, UPK) de Jalal Talabani se partagent le pouvoir et administrent la région². Mais une dispute concernant le partage des revenus engendrés par le lucratif poste douanier d'Ibrahim Khalil à la frontière turque³ réveille les anciennes rivalités entre les deux partis et dégénère en une guerre civile qui dure par intermittence de 1994 à 1998⁴. Ce conflit « fratricide » (« *Brakuzhi* » en kurde)⁵ est marqué par d'importantes violations des droits de l'Homme⁶ dont la disparition de centaines de civils et de peshmergas (gardes régionaux de la Région du Kurdistan d'Irak) faits prisonniers de guerre⁷, individus dont le sort demeure aujourd'hui encore inconnu. Selon le chercheur et ancien diplomate américain spécialiste du Moyen-Orient Michael Rubin⁸, ces disparitions constituent l'un des sujets de rancune majeurs du peuple kurde irakien envers ses gouvernants⁹.

1. La guerre civile et les disparitions

1.1. Les forces en présence

Les principaux acteurs du conflit kurde-irakien des années 1990 sont le PDK et l'UPK, mais un jeu d'alliances multiplie et complexifie les forces en présence à plusieurs échelles. En effet, entrent en jeu des groupes armés non étatiques étrangers, comme le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) implanté en Turquie, mais aussi les puissances régionales que sont l'Iran et la Turquie.

La guerre civile kurde est ainsi sur le plan géopolitique un bon exemple de l'outil de la « carte kurde » qui désigne l'utilisation par un Etat de la minorité kurde étrangère afin d'asseoir sa domination sur une puissance rivale, tandis que les Kurdes profitent de ces soutiens pour raffermir leur position sur le plan local¹⁰. Dès le début de la guerre, le PKK soutient l'UPK contre le PDK, amenant la Turquie à se ranger du côté du parti de Massoud Barzani qu'elle soutient par des financements et des fournitures en armement notamment¹¹. L'Iran, qui est historiquement et géographiquement plus proche de l'UPK, soutient de la même manière le parti de Jalal Talabani¹². En effet, l'Etat iranien lutte à l'intérieur de ses frontières contre sa propre minorité kurde, dont le principal parti politique, le Parti démocratique du Kurdistan-Iran, est une émanation du parti de Massoud Barzani. Par ce jeu d'alliances, le conflit prend vite un air de guerre entre Ankara et Téhéran par Kurdes interposés.

En août 1996, l'armée irakienne entre par ailleurs en scène. Alors que la capitale kurde-irakienne, Erbil, est sous la domination de l'UPK, pour reprendre le contrôle de la ville, le

¹ Nations Unies, Conseil de Sécurité, Résolution 688, 05/04/1991.

² SAID QADIR Kamal, "Iraqi Kurdistan's Downward Spiral", Middle East Quarterly, 2007.

³ Ibid.

⁴ Le conflit est parfois daté de 1994 à 1997 car dans les faits les combats durent jusqu'à cette date mais l'accord de paix entre le PDK et l'UPK (l'Accord de Washington) a lieu en 1998.

⁵ Ekurd Daily, "Families of missing people in 1994-98 'brother killing' war protest in Iraqi Kurdistan", 11/05/2015.

⁶ Amnesty International, "Disappearances": Unresolved Cases Since the Early 1980s, 01/10/1997.

⁷ Ibid.

⁸ Voir sa biographie : American Enterprise Institute (AEI), « Michael Rubin », n.d.

⁹ RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?" Commentary Magazine, 21/05/2015. Selon l'auteur, l'autre sujet de rancune est la collaboration de l'UPK et du PDK avec le régime de Saddam Hussein dans les années 1990, en particulier durant la guerre civile.

¹⁰ BOZARSLAN, Hamit, « Entre géopolitique et humanitaire : le cas du Kurdistan d'Irak », *Culture et conflits*, 1993 (n°11), p. 41-64.

¹¹ BARZANI, Saywan, *Le Kurdistan d'Irak 1918-2008*, Paris, L'Harmattan, 2009.

¹² Ibid.

PDK fait appel à Saddam Hussein, amenant le régime irakien à intervenir sous couvert d'« arrêter l'ingérence iranienne »¹³.

1.2. Les disparitions : contexte et acteurs

Les acteurs des disparitions, responsables et victimes, sont divers. Les deux partis, PDK et UPK¹⁴, mais aussi le gouvernement central irakien de Saddam Hussein sont rendus coupables de nombreux enlèvements et mises en détentions ayant eu lieu dans le cadre de la guerre civile kurde¹⁵. Les victimes de ces disparitions sont également diverses : il semble s'agir en grande partie de peshmergas des deux partis, et donc de prisonniers de guerre disparus¹⁶. Mais des combattants autres que membres du PDK et de l'UPK, des membres de l'opposition politique non combattants, des journalistes et autres civils (notamment des membres des familles des peshmergas ou opposants) sont également concernés par ces disparitions¹⁷. De nombreuses personnes sont arrêtées sur leur lieu de travail ou sur le champ de bataille pour les peshmergas, mais beaucoup d'individus sont aussi enlevés chez eux¹⁸.

Un grand nombre de disparitions a lieu le 31 août 1996¹⁹. Ce jour-là, le PDK fait appel à Saddam Hussein et à l'armée irakienne pour reprendre la capitale de la région kurde, Erbil, des mains de l'UPK. Des centaines de membres de l'opposition au PDK et au régime de Bagdad, dont « des Arabes, des Kurdes et des Turkmènes ainsi que leurs familles »²⁰, sont arrêtés et envoyés dans des centres de détention localisés dans les zones sous le contrôle du gouvernement irakien²¹.

Par ailleurs, des membres de l'UPK se rendent au PDK en échange de leur supposée sécurité, pensant qu'ils seraient rendus à l'UPK lors de transferts de prisonniers qui ne se produisent finalement jamais²². En effet, selon le ministère des Affaires Etrangères néerlandais, pendant la guerre civile la question conflictuelle des échanges de prisonniers entre les deux partis fait souvent barrage à l'aboutissement des négociations de paix qui ont lieu à plusieurs reprises entre le PDK et l'UPK²³. En 2010, l'association CHAK (Center of Halabja against the Anfalization and genocide of the Kurds), également appelée *Kurdocide* et qui lutte contre les persécutions contre les Kurdes²⁴, livre dans une déclaration les noms de cinquante-et-une personnes capturées par le PDK le 31 août 1996²⁵.

Le 16 mai 1997, des membres du PDK attaquent les locaux de l'UPK, ceux du quotidien proche du PKK *Welat* et même ceux de la Croix rouge²⁶. Selon CHAK, de nombreux civils, dont des journalistes et des activistes politiques, disparaissent ce jour-là.

¹³ BARZANI, Saywan, *Le Kurdistan d'Irak 1918-2008*, Paris, L'Harmattan, 2009.

¹⁴ Amnesty International, "Disappearances": Unresolved Cases Since the Early 1980s, 01/10/1997.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?", *Commentary Magazine*, 21/05/2015.

¹⁹ Amnesty International, "Disappearances": Unresolved Cases Since the Early 1980s, 01/10/1997.

²⁰ Ibid.

²¹ Selon Amnesty International, une vingtaine de membres du parti al-'Amal al-Islami ainsi que des membres du parti turkmène Hizb Turkman Eli, sont également arrêtés. D'après Michael Rubin, soixante-sept membre du PKK sont aussi détenus par le PDK.

²² RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?", *Commentary Magazine*, 21/05/2015.

²³ Netherlands, The: Ministry of Foreign Affairs, *Situation in Northern Iraq*, 18/12/1998

²⁴ Site Web, "Kurdish Genocide", About Us.

²⁵ CIWR, "CHAK asks the Kurdish Regional Government uncover the fate of missing people captured during the Kurdish civil war", 31/08/2010.

²⁶ Ekurd Daily, "Iraqi Kurdish civil war anniversary, politicians promise compensation for missing", 19/05/2011.

A l'automne 1997, les affrontements entre les deux partis reprennent après un an de cessez-le-feu plus ou moins respecté²⁷. Un rapport de mission du ministère des Affaires Etrangères néerlandais indique qu'alors « le PDK tout comme l'UPK ont pris des dizaines de prisonniers et [que] certains ont été sommairement exécutés »²⁸.

D'après l'association CHAK, le PDK et l'UPK continuent d'arrêter des membres des forces armées de l'autre parti jusqu'au tournant du siècle²⁹. Le média The Kurdistan Tribune rapporte également des propos de familles des victimes allant en ce sens³⁰.

Les estimations du nombre de victimes de ces disparitions varient selon les sources. D'après Michael Rubin, les peshmergas faits prisonniers de guerre entre 1994 et 1997 et n'ayant jamais été retrouvés sont au nombre de quatre cents, soit environ deux cents pour chaque camp. D'après le média Niqash, d'autres sources non-officielles estiment le nombre de prisonniers disparus à huit cent cinquante³¹, tandis que le média Kurdistan Tribune avance les nombre de cent dix-huit prisonniers pour les peshmergas de l'UPK et cent cinquante pour ceux du PDK³². D'après la Commission des droits de l'Homme du parlement kurde, deux cent soixante-dix personnes seraient concernées, mais ce nombre prendrait également en compte les disparitions sans lien avec la guerre civile³³.

2. La mobilisation populaire

2.1. Les manifestations

Dès la fin des années 2000, des manifestations sont organisées par les familles des victimes³⁴. Néanmoins, les sources consultées ne permettent pas d'établir précisément à quelle date les manifestations ont débuté ni à quelle fréquence elles se produisent. Cependant, d'après le média Niqash, il s'agissait en juillet 2010 de la troisième manifestation organisée à ce sujet³⁵. Par ailleurs, les sources font également état de manifestations s'étant produit le 31 août 2010³⁶, aux mois de mai 2012³⁷ et 2015³⁸ ainsi que le 8 octobre 2012³⁹. Ces dates semblent correspondre aux anniversaires de différents événements du conflit (1.2.), soit respectivement la prise d'Erbil par le PDK et l'armée irakienne en 1996, les attaques par le PDK des locaux de l'UPK, de ceux du journal Welat et de ceux de la Croix Rouge en 1997, et enfin de la reprise des affrontements entre les deux partis en 1997.

La seule estimation sur la taille des manifestations est donnée par une déclaration de l'association CHAK à propos de la manifestation du 31 août 2010. Elle indique que des

²⁷ Netherlands, Ministry of Foreign Affairs, Situation in Northern Iraq, 18/12/1998

²⁸ Netherlands, Ministry of Foreign Affairs, Situation in Northern Iraq, 18/12/1998. Traduction DIDR de : "Both the KDP and the PUK took hundreds of prisoners and some were summarily executed."

²⁹ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012

³⁰ The Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011.

³¹ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012

³² Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011.

³³ Ekurd Daily, "Families of missing people in 1994-98 'brother killing' war protest in Iraqi Kurdistan", 11/05/2015.

³⁴ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012.

³⁵ Ibid.

³⁶ CIWR, "CHAK asks the Kurdish Regional Government uncover the fate of missing people captured during the Kurdish civil war", 31/08/2010

³⁷ Ekurd Daily, "Families of missing people in 1994-98 'brother killing' war protest in Iraqi Kurdistan", 11/05/2015.

³⁸ RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?", Commentary Magazine, 21/05/2015.

³⁹ Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011.

« dizaines » de proches des victimes ainsi que « quelques centaines » de sympathisants y participent⁴⁰.

L'ensemble des sources consultées indique que les manifestations se déroulent à Erbil devant le parlement de la région autonome⁴¹.

Si l'association CHAK apparaît engagée dans la lutte pour la vérité dans l'affaire des disparus de la guerre civile, rien n'indique qu'elle est l'instigatrice des manifestations. De plus, aucune des sources consultées ne fait état de violence durant les manifestations ni de représailles envers les manifestants.

2.2. Les revendications des familles

Le but des manifestations est de pousser le gouvernement kurde irakien à dévoiler la vérité sur cette affaire, à savoir si les personnes disparues sont vivantes ou décédées et, le cas échéant, de connaître comment elles ont été tuées et, si elles sont enterrées à quel endroit⁴². Pendant une manifestation de ce type le 8 octobre 2011, un manifestant affirme ainsi à la presse locale : « Si ils sont vivants, nous voulons pouvoir leur rendre visite. S'ils sont morts, nous voulons récupérer leurs corps pour leur donner des véritables funérailles »⁴³. Lors de la manifestation du 11 mai 2015, des pancartes affichent par exemple le slogan suivant : « Parlement, nous voulons connaître le sort de nos familles, combien de temps attendrons-nous ? »⁴⁴.

Les familles demandent également que les coupables de ces disparitions (et potentiels meurtres) soient rendus connus⁴⁵. Elles revendiquent également le droit à une compensation financière de la part des deux principaux partis⁴⁶. Selon le média Niqash, de telles compensations seraient déjà versées aux familles par le PDK et l'UPK⁴⁷.

3. L'opacité des autorités sur la question

3.1. Tentatives parlementaires avortées

C'est avec l'émergence d'une véritable opposition politique aux partis historiques kurdes irakiens, notamment avec la création du parti Gorran (« Mouvement pour le changement ») en 2009, que la question des prisonniers et autres personnes disparues

⁴⁰ CIWR, "CHAK asks the Kurdish Regional Government uncover the fate of missing people captured during the Kurdish civil war", 31/08/2010.

⁴¹ Ekurd Daily, "Families of missing people in 1994-98 'brother killing' war protest in Iraqi Kurdistan", 11/05/2015. Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011. CIWR, "CHAK asks the Kurdish Regional Government uncover the fate of missing people captured during the Kurdish civil war", 31/08/2010

⁴² Ekurd Daily, "Families of missing people in 1994-98 'brother killing' war protest in Iraqi Kurdistan", 11/05/2015.

⁴³ The Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011. Traduction DIDR de : "If they are alive, we want to be able to visit them. If however they are dead, we want their bodies back for proper burials."

⁴⁴ Ekurd Daily, "Families of missing people in 1994-98 'brother killing' war protest in Iraqi Kurdistan", 11/05/2015. Traduction DIDR de : "Oh Parliament we want to know the fate of our families, how long will we wait?"

⁴⁵ RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?", Commentary Magazine, 21/05/2015.

⁴⁶ Ekurd Daily, "Iraqi Kurdish civil war anniversary, politicians promise compensation for missing", 19/05/2011.

⁴⁷ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurkish civil war missing", 23/02/2012

réapparaît sur le plan politique⁴⁸. En effet, le PDK et l'UPK étant *a priori* responsables de l'affaire, ils ont plutôt intérêt à l'étouffer⁴⁹.

Le parlement, et notamment sa Commission des droits de l'Homme, apparaît comme l'unique institution démontrant une volonté réelle de faire la lumière sur cette affaire⁵⁰. En 2012 le média Niqash souligne qu'un projet de loi destiné à juger les responsables des crimes commis pendant la guerre civile est déposé par le parlement tout en objectant qu'« une telle loi sera difficilement adoptée par un parlement dominé par les deux partis ayant commencé le conflit »⁵¹.

Le 11 mai 2015, le porte-parole du parlement de l'époque, Yousif Mohammed, promet l'ouverture d'un comité parlementaire destiné à investiguer le cas des disparus et d'interroger Karim Sinjari, ministre de l'Intérieur du Gouvernement Régional du Kurdistan (GRK) et membre du PDK, sous serment au parlement⁵². En effet, ce dernier est accusé par certaines familles des victimes d'avoir eu un rôle dans les disparitions⁵³.

3.2. Un gouvernement qui fuit ses responsabilités

Les rares déclarations de membres du gouvernement ainsi que l'avis de certains chercheurs comme Michael Rubin laissent penser que les peshmergas et autres personnes disparus ne sont plus en vie. Selon ce dernier, les membres de l'UPK auraient été mis à mort dans la prison du PDK à Akre, et ceux du PDK dans la prison de l'UPK sur la montagne Azmar⁵⁴. En 2011, le secrétaire d'Etat aux affaires légales déclare de plus qu'aucun des hommes disparus n'est vivant⁵⁵. Début 2015, Karim Sinjari écrit de même dans une déclaration destinée à la Commission des droits de l'Homme du parlement kurde qu'aucune des personnes disparues n'est vivante, sans donner plus de détails⁵⁶.

Néanmoins, selon Amnesty International cité par le média Niqash, il est possible qu'il existe toujours au Kurdistan d'Irak des prisons secrètes où les prisonniers seraient détenus, bien que les autorités nient cela⁵⁷. Le média Kurdistan Tribune évoque également la possible existence de telles prisons secrètes où les prisonniers seraient toujours enfermés⁵⁸.

Le ministère des Affaires des Martyrs et de l'Anfal n'apporte aucune information sur le sujet alors qu'il devrait s'agir de l'institution en charge de la question des disparus. Mais d'après une source anonyme provenant du ministère et citée par Niqash, le PDK et l'UPK verseraient une compensation financière aux familles des victimes « quand bien même ils n'admettent pas que les personnes disparues ont été tuées pendant la guerre civile »⁵⁹.

⁴⁸ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012. The Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011.

⁵¹ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012

⁵² RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?", Commentary Magazine, 21/05/2015.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ The Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011. Traduction DIDR : "If they are alive, we want to be able to visit them. If they are dead, we want their bodies back for proper burials."

⁵⁶ RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?", Commentary Magazine, 21/05/2015.

⁵⁷ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012

⁵⁸ Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011.

⁵⁹ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012

En outre, en 2014, Massoud Barzani se dédouane de toute responsabilité dans l'affaire en affirmant à la BBC en langue arabe « que la guerre civile avait commencé à cause de questions triviales et qu'elle était alors hors de contrôle » et en ajoutant qu'il est prêt à « passer en jugement pour prouver qu'il avait été contre la guerre »⁶⁰.

« Ni Barzani, ni Talabani n'ont publiquement admis ce qu'il était arrivé et où les corps sont enterrés »⁶¹. Or, selon Michael Rubin, étant donné la mainmise de Massoud Barzani et de Jalal Talabani sur les services de renseignement de leurs partis respectifs, il est impossible qu'ils n'aient pas accès aux fichiers relatifs au devenir des personnes disparues⁶².

D'après le témoignage du proche de l'un des disparus rapporté par Niqash, il semblerait que le PDK et l'UPK se renvoient la responsabilité de l'affaire⁶³. La personne qui se présente comme le frère d'un peshmerga du PDK arrêté par l'UPK affirme que lorsqu'il s'est adressé à ce dernier parti, on l'a envoyé vers le PDK et vice-versa.

⁶⁰ Ekurd Daily, "Families of missing people in 1994-98 'brother killing' war protest in Iraqi Kurdistan", 11/05/2015.

⁶¹ RUBIN Michael, "Masoud Barzani and Kurdish presidential succession", American Enterprise Institute, 11/08/2015. Traduction DIDR : "but neither Barzani nor Talabani has openly acknowledged what happened and where the bodies are buried".

⁶² RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?", Commentary Magazine, 21/05/2015.

⁶³ Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012.

Bibliographie

[Sites web consultés en décembre 2016]

Institution internationale

Nations Unies, Conseil de Sécurité, Résolution 688, 05/04/1991.

http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/688%281991%29

Institution nationale

Netherlands, Ministry of Foreign Affairs, Situation in Northern Iraq, 18/12/1998.

<http://www.refworld.org/docid/46700e392.html>

Canada: Immigration and Refugee Board of Canada, Iraq: Supplementary information to Amnesty International's 28 February 1995 report on the human rights situation in Iraqi Kurdistan, 1 December 1995

<http://www.refworld.org/docid/3ae6aab118.html>

ONG

Amnesty International, Amnesty International Report 1998 - Iraq, 01/01/1998.

<http://www.refworld.org/docid/3ae6aa011c.html>

Amnesty International, "Disappearances": Unresolved Cases Since the Early 1980s, 01/10/1997.

<http://www.refworld.org/docid/3ae6a985c.html>

Ouvrage

BARZANI, Saywan, *Le Kurdistan d'Irak 1918-2008*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Think Tanks et Instituts de recherche

RUBIN Michael, "Masoud Barzani and Kurdish presidential succession", American Enterprise Institute, 11/08/2015.

<https://www.aei.org/publication/masoud-barzani-and-kurdish-presidential-succession/>

SAID QADIR Kamal, "Iraqi Kurdistan's Downward Spiral", Middle East Quarterly, 2007.

<http://www.meforum.org/1703/iraqi-kurdistans-downward-spiral>

BOZARSLAN, Hamit, « Entre géopolitique et humanitaire : le cas du Kurdistan d'Irak », *Culture et conflits*, 1993 (n°11), p. 41-64.

<https://conflits.revues.org/425>

Médias

RUBIN Michael, "Resolution for Families of Iraqi Kurdistan's Disappeared?", Commentary Magazine, 21/05/2015.

<http://ekurd.net/resolution-for-families-of-iraqi-kurdistans-disappeared-2015-05-21>

Ekurd Daily, "Families of missing people in 1994-98 'brother killing' war protest in Iraqi Kurdistan", 11/05/2015.

<http://ekurd.net/families-of-missing-people-in-1994-98-brother-killing-war-protest-in-iraqi-kurdistan-2015-05-11>

Niqash, "never ending mystery: what really happened to kurdish civil war missing", 23/02/2012.

<http://www.niqash.org/en/articles/society/3000/>

Kurdistan Tribune, "Relatives of Kurdistan civil war's missing victims demand the truth", 11/10/2011.

<http://kurdistantribune.com/relatives-of-kurdistan-civil-wars-missing-victims-demand-truth/>

Ekurd Daily, "Iraqi Kurdish civil war anniversary, politicians promise compensation for missing", 19/05/2011.

<http://ekurd.net/mismas/articles/misc2011/5/state5108.htm>

CIWR, "CHAK asks the Kurdish Regional Government uncover the fate of missing people captured during the Kurdish civil war", 31/08/2010.

http://www.ciwr.org/article_en/2010/08/31_chak_print.html

Sites web

Site Web, "Kurdish Genocide", About Us

<http://kurdocide.net/?cat=about>

American Enterprise Institute (AEI), « Michael Rubin », n.d.

<http://www.aei.org/scholar/michael-rubin/>